

PRÉSIDENT DU CONSEIL

DES MINISTRES

MINISTRE DE L'AVIATION

DR G. V. A. L. E. T

131

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité * Travail * Progrès

Décret n° 95-163 DU 4 Septembre 1995
portant nomination de Monsieur
M. V. U. Augustin en qualité de
Directeur de la Navigation Aérienne
à l'Agence Nationale de l'Aviation
Civile.

LE PRÉSIDENT, CHEF DU GOUVERNEMENT.

Vu la Constitution ;

Vu le décret n° 78-288 du 14 avril 1978 portant création
et attributions de l'Agence Nationale de l'Aviation Civile ;

Vu le décret n° 95-25 du 13 janvier 1995 portant nomina-
tion du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

Vu le décret n° 95-26 du 22 janvier 1995 portant nomi-
nation des membres du Gouvernement ;

Vu le décret n° 95-032 du 02 février 1995 portant orga-
nisation des intérieurs des membres du Gouvernement ;

DECRETE :

Article premier : Monsieur M. V. U. Augustin, Ingénieur de la
Navigation Aérienne de 2ème Echelon est nommé, Directeur de la
Navigation Aérienne à l'Agence Nationale de l'Aviation Civile.

.../...

Fait à Brazzaville, le 4 Septembre 1995

Par le Premier Ministre,
Chef du Gouvernement :



Général Jacques Jorchim YHOMBY-OPANGO.-

Le Ministre des Transports
et de l'Aviation Civile,



Sraphin G. KINT.-